



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITE

**DELIMITATION DE L'AIRE DE PRODUCTION
DE L'APPELLATION D'ORIGINE CONTROLEE
MOSELLE**

**AVIS DE MISE EN CONSULTATION PUBLIQUE DES
PLANS EN MAIRIE DE :**

LORRY-MARDIGNY

En séance du 23 Novembre 2016, le Comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées et des eaux de vie de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) a décidé la mise en consultation publique du projet d'aire parcellaire délimitée de l'appellation d'origine contrôlée Moselle dans les mairies des communes concernées.

La consultation publique se déroulera du lundi 16 janvier 2017 au Mercredi 15 mars 2017 inclus.

Pendant toute la durée de la consultation, les propriétaires fonciers et exploitants ayant un intérêt légitime pourront adresser leurs observations et réclamations sur le projet d'aire parcellaire par courrier recommandé adressé au site INAO en charge du dossier :

INAO Colmar, 12 avenue de la foire aux vins, B.P 81233, 68012 COLMAR CEDEX.

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 15 mars 2017.

Le dossier complet du projet de délimitation parcellaire peut être consulté sur le site INAO de Colmar, ou auprès de l'ODG AOC MOSELLE, Chambre Régionale d'agriculture Grand-Est, 9 rue de la Vologne Bât. I, 54520 LAXOU.